

L'immigration en Italie 2014. Les points principaux

Sous la direction du Centro Studi e Ricerche IDOS

En 2015 les migrants dans le monde ont atteint, selon des projections, le chiffre d'au moins 237 millions, augmentant notamment en Europe et en Amérique du Nord. Les grandes inégalités du monde continuent à peser sur ces déplacements: 48% de la richesse de la planète est détenue par 1% de la population mondiale, 46,5% par un cinquième et les 5,5% restants par les quatre cinquièmes.

Ces inégalités économiques sont accompagnées par des crises politiques, militaires et environnementales. Les migrants forcés ont frôlé le chiffre record de 60 millions (8 millions de plus en un an), entre déplacés internes (les deux-tiers du total), demandeurs d'asile et réfugiés (respectivement 1,8 et 20 millions). Sur leur chemin les demandeurs d'asile, en particulier, se heurtent à de nombreux obstacles, y compris en violation totale des dispositions internationales, comme l'atteste la construction ou le projet d'au moins 65 murs dans différents pays.

Les situations italienne et européenne doivent être lues en rapport avec ces données globales. En janvier 2014, les résidents étrangers dans l'UE ont été 33,9 millions, soit 6,7% de la population totale (20 millions étant ressortissants de pays tiers et 14 millions originaires d'autres États membres) et les demandeurs d'asile 626.710.

L'Italie est un des grands pays européens d'immigration, avec 5.014.000 étrangers résidents en fin 2014 (augmentation de 92.000 unités par rapport à l'année précédente), alors que les Italiens à l'étranger ont augmenté de 150.000 unités et sont arrivés au chiffre de 4.637.000. L'incidence des immigrés sur la population (8,2%) continue à être supérieure à la moyenne européenne. En outre, le *Dossier* a estimé que la présence étrangère régulière totale serait de 5.421.000 personnes, en incluant également les ressortissants des pays tiers séjournant en attente d'être enregistrés.

Les étrangers résidant en Italie sont pour plus de la moitié citoyens d'un pays européen (plus de 2,6 millions), dont un peu moins de 30% provenant d'un pays de l'UE (1,5 million). La communauté la plus nombreuse est la communauté roumaine (1.131.839), suivie par les communautés d'Albanie (490.483), du Maroc (449.058), de la Chine (265.820) et d'Ukraine (226.060). Selon l'estimation du *Dossier*, les chrétiens seraient presque 2 millions 700 mille et les musulmans plus d'1 million 600 mille (moins nombreuses les autres communautés religieuses).

En 2014 les personnes interceptées par les forces de l'ordre en condition irrégulière ont été 30.906 (données du Ministère de l'Intérieur) dont 50,9% ont été effectivement rapatriées (15.726). Les arrivées par mer de réfugiés et d'autres migrants ont été 170.000. Les demandes d'asile ont été 64.625 en 2014 et 30.535 dans les six premiers mois de 2015. En juin 2015 les migrants accueillis étaient 78.484, dont 19.716 dans le Système de Protection pour les Demandeurs d'Asile et Réfugiés (Sprar) et les autres dans des structures temporaires ou de premier accueil.

En 2014 129.887 étrangers ont acquis la nationalité italienne (+29% par rapport à 2013, qui avait déjà enregistré une très forte augmentation par rapport à l'année précédente), alors que les mariages mixtes sont en légère diminution (18.273, 9,4% des 194.097 noces célébrées en 2013), auxquels s'ajoutent les mariages entre étrangers (7.807, soit 3,8% du total).

En 2014 le nombre des enfants nés en Italie de deux parents étrangers est resté pratiquement stable (75.067, soit 14,9% du total des naissances). Des près d'1 million cent mille mineurs étrangers, 814.187 étaient inscrits à l'école dans l'année scolaire 2014/2015, augmentant en un an

de 11.343 unités (la hausse la plus importante concernant les mineurs nés en Italie: +8,4%), alors que les élèves italiens continuent à diminuer (8.886.076, -0,6%). Les écoliers étrangers handicapés sont 26.626, soit 11,5% du total des écoliers handicapés.

En 2014 les étrangers occupés résultent être 2.294.000 (1.238.000 hommes et 1.056.000 femmes), plus d'un dixième du total des occupés (10,3%), avec un taux d'emploi de nouveau en légère augmentation. Les étrangers handicapés ressortissants des pays tiers inscrits sur les listes provinciales de placement obligatoire étaient 13.108, soit 1,9% du total des inscrits (donnée au 31 décembre 2013). La crise n'a pas manqué de faire sentir ses effets sur les immigrés, c'est ainsi que 154.686 (+6,2% par rapport à 2013) permis de séjour, en majorité délivrés pour motifs professionnels et familiaux, n'ont pas été renouvelés, entraînant l'obligation, pour les intéressés, de quitter l'Italie. Les ressortissants des pays tiers titulaires d'une pension de sécurité sociale d'invalidité, de vieillesse et de survivant sont 35.740 (soit 0,2% de tous les bénéficiaires), alors que les titulaires de pensions d'assistance sont 51.361 (1,4% du total).

Les recettes fiscales et les cotisations sociales liées aux travailleurs immigrés se sont élevées en 2013 à 16,6 milliards d'euros, alors que le total des dépenses soutenues à leur égard ont atteint 13,5 milliards (solde positif de 3,1 milliards d'euros). Par ailleurs, en 2013, la contribution au PIB produite par les étrangers occupés a été de 123.072 milliards d'euros (soit 8.8% du PIB national).

Il est également important de souligner que dans la période allant de 2004 à 2013 les dénonciations pénales contre des auteurs connus sont passées de 692.000 à environ 897.000, mais celles contre des Italiens, face à une population en légère diminution, ont augmenté de 513.618 à 657.443 (+28,0%), alors que celles contre des étrangers, face à une population ayant plus que doublé, ont diminué de 255.304 à 239.071 (-6,2%).

Les cas de discrimination sur base ethnico- raciale persistent : sur un total de 1.193 plaintes recueillies par l'Unar en 2014, 990 ont été jugées pertinentes. Les mass-médias sont le milieu où ces discriminations se produisent avec une majeure fréquence relative, 291 cas, soit 29,4% du total. Une donnée qui nous amène à relever la nécessité d'une information correcte et continue.

Plusieurs points clé aident à résumer les données du *Dossier Statistico Immigrazione 2015*: croissance constante, même si ralentie, de la population immigrée; forte augmentation des processus d'intégration (acquisitions de la nationalité, inscriptions à l'école, incidence sur les occupés et sur les naissances); persistance d'un bilan positif entre dépenses publiques et recettes de la part des étrangers; amélioration des statistiques dans le domaine pénal; difficultés croissantes à surmonter les discriminations et à envisager des scénarios futurs en matière de migration.